

Le personnel de notre bureau se composait de 5 hommes comme suit: le sergent Martel qui est sergent d'administration et qui s'occupe de la documentation, le caporal Pleau, le soldat Menette et le soldat Lacombe et moi-même.

Je sais que le 15 mars 1945 tous les documents des hommes qui devaient être transférés le 17 avaient été sortis des filières et ces documents se trouvaient sur le bureau du sergent Martel. Le 16 au matin, j'ai été informé que les documents des hommes qui devaient être transférés à la neuvième manquaient. J'ignore personnellement si des recherches ont été faites pour retrouver ces documents.

Vu la perte des documents, tous ces hommes qui devaient être transférés le 17 sont demeurés dans notre compagnie et ne pourraient être transférés avant que ces documents soient complétés.

" THE ACCUSED DECLINES TO CROSS-EXAMINE THIS WITNESS: "

Richard G.
 (P-48823, C.S.M. Valérien RICHARD)
 Royal 22nd Regiment, C.A. Attached
 to A-13, C.I.T.C., C.A.

SIXTH-WITNESS

Sergeant Maurice Martel, E-507897, General List, C.A., Attached to A-13, C.I.T.C., C.A., being duly sworn, states:-

" Je suis sergent d'administration à la 6ième compagnie d'infanterie au centre d'entraînement supérieur A-13 à Valcartier. Je connais l'accusé, il fait partie de notre compagnie. C'est moi qui m'occupe généralement de tout ce qui concerne l'administration de la compagnie et en particulier des hommes.

Les documents des hommes sont gardés dans une filière. Lorsque les hommes de la compagnie ont finis leur entraînement, ils sont transférés à la 9ième compagnie pour être versé dans les renforts. C'est moi qui m'occupe de la vérification de leurs documents. Dans la semaine du 12 au 17 mars, je me suis occupé de la vérification des documents des hommes qui faisaient partie des pelotons - 1 - 2 et 3. Comme tous ces hommes finissaient leur entraînement le 17 et devaient être transférés dans la compagnie no. 9, j'avais sorti leurs documents des filières avant, afin de les compléter. Bien que je travaille d'habitude constamment sur la documentation des hommes, cette semaine là j'avais travaillé en particulier sur les documents des hommes qui faisaient partie des pelotons ci-dessus mentionnés. Il y avait 32 hommes dans le peloton no. 1, 31 dans le peloton no. 2, et 23 dans le peloton no. 3.

A votre demande j'ai fait préparer une liste des hommes qui devaient être transférés le 17 ou le 19 mars dans la 6ième compagnie leur entraînement étant terminé. Je produis cette liste comme exhibit.

Le 15 mars 1945, j'ai travaillé sur les documents des hommes jusqu'à 8 heures et après du soir. Ces documents se trouvaient dans des enveloppes individuelles et ce soir là lorsque je suis parti, je les ai laissées sur ma table.